

Intervention de Monsieur Alain Bouillette

Sur le Point 4 de l'ordre du jour : Nombre des adjoints ?

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à Madame Le Maire les choix budgétaires vont être au Coeur de nos préoccupations.

En notre qualité d'élus, nous devons veiller sur les dépenses de fonctionnement de notre commune.

Dans un grand nombre de communes, les élus ont pris la décision de réduire leurs indemnités.

Nous vous proposons de montrer l'exemple en fixant le nombre des adjoints à 5 au lieu de 6 d'ailleurs lors du précédent mandat madame le maire exerçait avec 5 adjoints après la démission de Monsieur Corbière.

Les élus "Un nouvel Avenir pour Sainte Geneviève" ne voteront pas le nombre de 6 adjoints.

Intervention de Monsieur Alain Bouillette

Tout d'abord, permettez-moi de remercier les Génovéfaines et Génovéfains qui, le 30 mars nous ont accordé leur confiance. En effet la liste « Un nouvel Avenir pour sainte Geneviève » a recueilli 30 % des suffrages exprimés pour être plus précis 29,86 %.

Avec un taux d'abstention record de 37,74 % et une simple opération arithmétique nous pouvons constater qu'au minimum 52 % des Génovéfains n'ont pas voté pour Vous.

Cela devrait minimiser votre enthousiasme. Nous attendons du Premier Magistrat un comportement, une éthique un engagement sans clivage.

Je tiens à préciser ce soir, à ce premier conseil et devant les Génovéfains ici présents que notre énergie ne sera pas employée dans une opposition systématique ou bête et méchante, elle se mobilisera au sein du Conseil municipal dans l'intérêt de notre commune

Comme Délégué Communautaire je m'appliquerai à redonner à Sainte-Geneviève la place qu'elle est en droit d'attendre. Autant que faire se peut, les dossiers – Transport Navette Sainte Geneviève gare de Chambly – Eau - Développement économique de Sainte-Geneviève seront suivis très attentivement.

Madame le Maire nous avons appris votre intention de mettre en place un règlement intérieur du conseil municipal, cela peut se concevoir dans les grandes, très grandes communes, mais ICI à Sainte-Geneviève le fonctionnement du Conseil ne l'impose pas, alors le but inavoué c'est de museler, c'est de bâillonner les élus de la liste « Un Nouvel Avenir pour Sainte Geneviève ».

Signé : Alain BOUILLETTE